

comme la vie est belle, au soleil du bon Dieu ; elle n'ira pas s'absorber toute entière dans la poursuite acharnée du lendemain rêvé, — ce lendemain que la mort seule vous donnera peut-être !...”

“Ils ont fini depuis longtemps et toujours l'on écoute, ravi, sous le charme du vrai. Qui donc, les ayant une fois entendus, a pu jamais les oublier ? Qui de nous, les entendant, n'a frémi ou pleuré, travailleurs des rues et des usines, — plus broyés que les esclaves d'avant le Christ, — commis ou employés, — sous le harnais lamentable de l'habit noir, — avocats ou industriels, pauvres ou riches, forçats, tous entraînés sans merci dans le monstrueux engrenage de notre civilisation ? Mais le tumulte de la ville les a vite fait taire, les voix douces des ruisseaux au fonds des bois, si limpides, si cachés, si purs. Le grand nombre ne sait pas les comprendre et retourne à la fournaise. Et peut-être est-ce mieux : ils ne sont pas dignes de toi, ô mon beau Nomingue !

“Terre promise des chasseurs, eaux rêvées des pêcheurs, paradis des colons forts aux nombreuses familles, Nomingue ! Nomingue ! dans ton air pur comme aux premiers jours du monde grandiront un jour les moissons futures, si saines, si fortes, si resplendissantes de toutes les santés, moissons d'épis et moissons d'hommes, véritable richesse de ce continent ; et tu seras bien alors, ô splendide pays du Nord, le grenier de notre race française sous le regard de Dieu !...”

Dieu jugera les Juges

Tout blême, avec des yeux cerclés de rouge, un regard flottant de fauve sournois, la bouche fendue d'un sourire vague et niais, Emile Gaudot est assis au banc des prévenus, dans la salle de la cour d'assises d'un chef-lieu de département, non loin de Paris.

Au-dessus des juges, face à face à la salle, un grand christ étend ses bras ; vision sereine dans ce prétoire dont l'atmosphère est faite des miasmes du vice et du crime.

Les juges sont à leurs sièges ; à leurs places les jurés. Après les questions d'usage, le président continue : “Gaudot, vous avez accusé Rosine Ménéié pour lui voler quarante sous ; vous espériez trouver chez elle une plus forte somme ; sans cela vous n'auriez pas commis votre crime.

Gaudot.—J'sais pas, M'sieu.

Le président.—Comment, vous ne savez pas !

Gaudot.—Ma foi, non ! Qu'est-ce que ça pouvait faire ! une vieille carcasse de plus ou de moins ! Moi, je travaille à n'importe quel prix.

Le président.—Votre cynisme révolterait des cannibales. Quand on songe que vous n'avez que dix-sept ans, Gaudot, et que vous avez déjà un formidable dossier, on se demande à quelle école d'infamie vous avez appris tous les secrets du mal.

Gaudot.—Ça pousse tout seul, Monsieur le président !

Le président.—Vous reconnaissez exacts, tous les détails énumérés dans l'acte d'accusation ?

Gaudot.—J'avouerais tout ce qu'on voudra ; je m'en fiche comme un poisson d'une pomme.

Le président.—MM. les jurés apprécieront votre attitude. Je donne la parole à votre défenseur.

M. Saint-Appert, défenseur de Gaudot.—“Messieurs, ma tâche est bien simple, car l'accusé a tout avoué. Je n'ai pas à le défendre, puisque je ne vois pour lui aucune issue à la miséricorde. Aussi, je serai bref.

“Mais si la justice lui demande compte de son crime, vous me permettez de demander compte, à mon tour, à la justice, de son arrêt.

“Quel sera-t-il ? Je l'ignore. Mais, quel qu'il soit, il y a ici quelqu'un plus coupable que le coupable lui-même. Ce coupable, je vous le dénonce, ou plutôt ces coupables, je les accuse : c'est vous, messieurs, qui m'écoutez ; vous qui représentez la société, cette société forcée de punir les fautes que son incurie et sa corruption n'ont pas su prévenir. (Mouvements dans l'auditoire.)

“J'aperçois, sur le mur, devant moi, et je salue le Christ sur sa croix. Il est ici dans votre prétoire, là où vous citez le criminel à votre barre. Pourquoi n'est-il pas dans l'école, là où vous appelez l'enfant pour l'instruire ? Pourquoi châtiez-vous, sous le regard de Dieu, quand vous formez des âmes en dehors de lui ? Et pourquoi faut-il que Gaudot ne rencontre le Dieu du Golgotha pour la première fois qu'ici ? Pourquoi ne l'a-t-il pas rencontré devant les bancs de son école ? Il aurait sans doute évité le banc d'infamie où il est aujourd'hui.

“Qui lui a dit qu'il y avait un Dieu, une justice future ? Qui lui a parlé de son âme, du respect de son prochain, de l'amour des frères ? Quand lui a-t-on appris la loi de Dieu : “Tu ne tueras point ?”

“On a laissé cette âme à ses mauvais ins-